

après la quasi suppression des vêpres du lundi et du mardi (n'est-ce pas ridicule, nous le répétons, de ne les avoir conservées qu'à la Primatiale); après la suppression de notre vieille conclusion, non seulement dans le *Propre* du bréviaire, mais dans l'édition du *Rituel*, si incommode du cardinal Caverot, et probablement dans la future édition du *Missel*; après la suppression de l'antique usage de chanter l'*Ite Missa est*, tourné vers l'autel, alors que, chose bizarre, on a conservé le dit usage pour le diacre, il y aura, nous le craignons, de nouvelles suppressions encore, tant on paraît se désintéresser aujourd'hui de nos vieilles gloires, et tant quelques esprits de maigre envergure s'en montrent, sous le fallacieux prétexte d'unité, les déclarés adversaires! Or, quand on voit d'autres diocèses réclamer sans cesse, et obtenir, plus heureusement que nous, la restitution d'anciens privilèges, tel que celui de réciter les proses des fêtes solennelles, même à la messe basse v. q. à Besançon, on s'attriste à bon droit de voir à Lyon tant d'insouciance! Relativement à saint Ennemond, n'aurait-on pas trouvé, par exemple, une autre oraison à lui attribuer que celle du commun? Et dans les leçons de la fête de ce saint, n'aurait-on pas dû tenir un peu plus compte des remarques érudites faites par l'auteur de la thèse sur cet évêque de Lyon, rappelant qu'il s'agit de Sigebert II, et non de Sigebert III; qu'il fut inhumé non pas à Saint-Nizier, mais dans le monastère des religieuses de Saint-Pierre-les-Nonains; et que la date la plus probable de sa mort est l'année 663?

Au 13 février, fête de saint Etienne, évêque de Lyon, on rappelle dans le *Propre*, une célèbre conférence qui aurait eu lieu, en présence de Gondebaud, entre les catholiques et les Ariens; nous nous demandons si, après le travail décisif paru en mai 1890, dans l'*Université Catholique*, travail qui